



LOCATION DE BUREAUX MEUBLES DE 20 M²

Formule pépinière d'entreprises : création et accompagnement entreprises en création



Tarifs mensuels en € HT/m ² /mois	Année 1	Année 2	Année 3
Loyer	10	11	12
Charges	4,5	4,5	4,5
Total HT / m²	14,50 €	15,50 €	16,5 €

Redevance pour un bureau de 20 m² (hors prestations) :

- 290 HT/mois pour la 1^{ère} année
- 310 HT/mois pour la 2^{ème} année
- 330 HT/mois pour la 3^{ème} année

Formule hôtel d'entreprises : développement & pérennité : entreprises matures

Tarifs mensuels en € HT/m ² /mois	Année 4	Année 5	Année 6
Loyer	14	15	16
Charges	4,5	4,5	4,5
Total HT / m²	18,5 €	19,5 €	20,5 €

Redevance pour un bureau de 20 m² (hors prestations) :

- 370 € HT/mois pour la 1^{ère} année
- 390 € HT/mois pour la 2^{ème} année
- 410 € HT/mois pour la 3^{ème} année



Services inclus

Domiciliation de l'entreprise : siège social ou établissement secondaire

Accueil personnalisé physique et téléphonique

Téléphonie*

- Numéro d'appel direct
- Poste téléphonique
- Communications nationales vers des numéros fixes
- Messagerie vocale

Courrier

- Réception et distribution dans les boîtes aux lettres privatives
- Affranchissement (coût en sus) et expédition journalière

Accès Internet Haut-débit* par fibre optique professionnelle

Réseau informatique sécurisé

Mobilier de bureau*

Salle de réunion ou bureau meublé mise à disposition gratuitement 2 jours par mois

Nettoyage des bureaux : 1 fois par semaine

Stationnement gratuit : parking équipé d'une borne de recharge pour véhicule électrique

Autres services

- Documentation et presse papier quotidienne
- Matériels en libre-service (cisaille, plastifieuse, relieuse, destructeur documents...)
- Accès aux espaces communs et aux prestations de services à la carte

**Selon grille tarifaire des prestations*

Provisions pour charges

Charges communes :

- Electricité, eau et gaz
- Nettoyage et entretien des parties communes, vitrerie
- Entretien des espaces verts

Charges de structure

- Sécurité incendie
- Entretien et maintenance du bâtiment et des équipements
- Contrôle des installations
- Ordures ménagères